
BIENVENUE

à St Clair du Rhône





L'ÉDITO DU MAIRE

Chère nouvelle Saint-Clairoise, Cher nouveau Saint-Clairois,
Je vous souhaite la bienvenue dans notre ville de Saint Clair du Rhône, où il fait bon vivre. Mais je vous laisserai en juger par vous-même. Vous retrouverez dans ce livret toutes les informations utiles et pratiques pour vivre dans notre belle commune.

A Saint Clair du Rhône, nous faisons le maximum pour vos enfants, depuis la petite enfance avec le Pole Petite Enfance, puis les écoles qui sont au nombre de 3 publiques et une privée. Prochainement 2 écoles publiques seront regroupées pour accueillir 10 classes dans une école toute neuve « l'Ecole du Parc » répondant aux nouvelles normes et éco responsable.

Vous trouverez un réseau associatif très dynamique et complet permettant à chacun de se distraire. Au niveau du sport, la commune finance le SIGIS (Syndicat Intercommunal de Gestion des Installations Sportives) qui regroupe les associations sportives. Il y en a pour tous les goûts. Nous n'oublions pas nos aînés avec le Foyer pour Personnes Âgées, résidence en autonomie qui accueille 32 résidents.

Je vous souhaite une bonne installation dans notre commune et au plaisir de vous rencontrer.





SOMMAIRE

03

DÉCOUVRIR MA VILLE

Pour en apprendre plus sur la commune et son histoire mais aussi pour découvrir toutes les activités, balades et le patrimoine de la ville.

05

VIE QUOTIDIENNE

Pour répondre à tous vos questionnements sur les services enfance, gestion des déchets, la santé, la sécurité, la culture, les commerces et tant d'autres...

09

MA MAIRIE

La mairie est là pour vous aider dans vos démarches administratives et sociales. Et vous pourrez découvrir votre équipe municipale et le Conseil Municipal des Jeunes. C'est aussi l'occasion de vous renseigner sur les associations sportives de la commune.

19

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE (PCS)

Retrouvez la fiche à remplir pour la télé-alerte en lien avec le Plan Communal de Sauvegarde. Et toutes les informations nécessaires à votre sécurité.

24

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

La communauté de Communes Entre Bièvre et Rhône (CC EBER), quel est son rôle ?

26

PRATIQUE & UTILE

Tout pour découvrir les alentours de la commune et la région. Mais aussi tous les numéros utiles. Plus besoin de chercher, tout est ici !

Découverte

ST-CLAIR-DU-RHÔNE HISTOIRE & PATRIMOINE

Le nom de St Clair vient d'un enfant du pays qui s'appelait Clarus et qui devient Abbé du Monastère St-Marcel à Vienne 590-660 après J-C. En 1157, le nom apparaît pour la première fois dans un texte officiel.

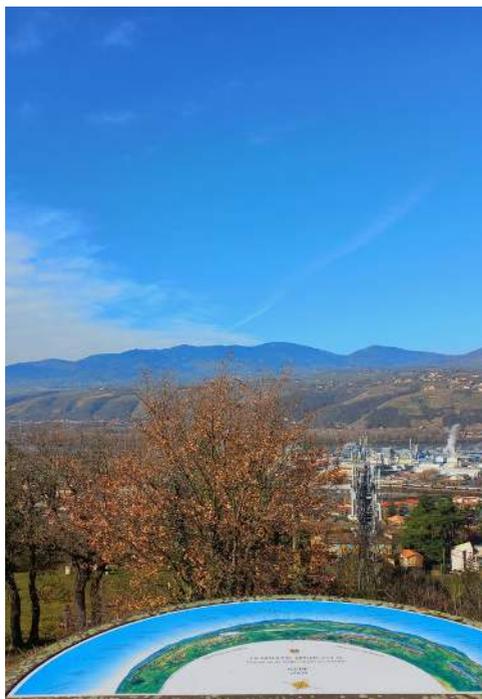
Auparavant, notre commune fut occupée vers 600 avant J-C par la tribu Gauloise des allobroges puis elle connut l'occupation Romaine vers 100 avant J-C.

St-Clair était au moyen âge comme tout l'actuel Dauphiné "Terre d'Empire", le Royaume de France était de l'autre côté du Rhône. Un château-fort existait sur la colline de la Madone, il fut détruit par les troupes du Roi de France en 1332, le bourg et l'église furent brûlés, notre village souffrit des guerres de religion entre Catholiques et Protestants. En 1562, l'église fut à nouveau brûlée ainsi qu'une partie des maisons.

Au moment de la révolution Française, notre village s'appelait "St-Clair près de Condrieu". Il fut séparé de son hameau Les Roches qui devient une commune indépendante en 1803 sous son nom actuel, alors St Clair prit le nom de St Clair du Rhône mais le nom de St Clair remonte aux plus lointaines origines et n'a pas changé.

En 1854, Napoléon III est venue en visite ici.

Le nombre de soldats tués à la Guerre de 14-18 fut de 25 pour une population de 500 habitants. Pendant la Seconde Guerre Mondiale, la vie de la commune fut celle de toutes les communes de France. Privations de nourriture et de chauffage, difficultés à se procurer vêtements, chaussures et matériaux et surtout absence pendant 5 ans de nombreux soldats retenus prisonniers. La Guerre de 39-45 vit 5 noms s'ajouter à la liste sur notre Monument aux Morts.





Destination.

ST-CLAIR-DU-RHÔNE

SENTIERS

La faune et la flore

La commune cache pleins de sentiers débordants d'une faune et flore très riches. Lancez-vous à la découverte de ces sentiers au Bois des Frères ou encore à la Forêt des Chênes. Vous ne cesserez de découvrir de nouvelles balades toutes plus enrichissantes les unes que les autres. Notamment avec les nouveaux aménagements dans le respect de la biodiversité et à vocation pédagogique.

La commune dispose aussi de plusieurs parcs pour profiter de la nature et offrir un espace de jeux pour les enfants.

CULTURE

La commune à la chance d'abriter une salle intercommunale de spectacles entièrement équipée et de 180 places. De plus, une quinzaine d'associations culturelles sont présentes sur la commune.

Saint-Clair-du-Rhône est très investie culturellement. Mensuellement vous aurez la chance de pouvoir assister à un concert, une représentation théâtrale, une séance de cinéma, un spectacle... et pleins d'autres événements à un coût réduit.

LA LISTE DES SERVICES

LE MARCHÉ ET LES COMMERCES

Retrouvez tous les vendredis de 09h à 13h le **petit marché** sur la place du marché.
la commune a la chance d'avoir des **commerces** nombreux et variés. Rendez-vous sur notre site internet pour trouver toutes les entreprises référencées par la CC EBER sur le territoire.



LA SANTÉ

La commune dispose d'un pôle médical "Yvan Esson", mais aussi de médecins libéraux, d'un cabinet dentaire, d'un centre de soins, de cabinets d'infirmiers, d'une pharmacie et de nombreux praticiens paramédicaux.



LES TRANSPORTS

La commune s'emploie à privilégier les modes de déplacements doux. De plus, la ville est dotée d'une **gare** et d'un réseau de **bus**. Et, plusieurs zones de **covoiturage** sont disponibles sur la commune (voir le plan de la ville). Enfin, une borne de recharge pour **voiture électrique** est située sur la place de la mairie.



LA GESTION DES DÉCHETS

La CC EBER ramasse :

- **poubelles vertes** le vendredi
- **poubelles jaunes** les lundis de semaines paires.

Une **déchèterie** de la CC EBER est installée sur la commune, ZA de Varambon.

La commune ramasse :

- le **verre** le premier mardi du mois chez vous en bac de 15kg maximum (sauf jours fériés).



LE LOGEMENT

La commune dispose :

- de plusieurs **logements sociaux** (voir avec le CCAS)
- d'un foyer pour **personnes âgées**, le Clariana.



LES ENFANTS

La commune a :

- Le **Pôle Petite Enfance** (voir p.7)
- 3 **écoles** publiques, 1 école privée, un accueil périscolaire et une restauration scolaire avec le dispositif "cantine à 1€"
- L'**ACCRO**, service d'accueil pendant les vacances scolaires et les mercredis de 3 à 17 ans (voir p.8)



POLICE MUNICIPALE ET GENDARMERIE

M. AUBRY Loïc est le **policier municipal** de la commune. De plus, vous trouverez la **gendarmerie** du secteur rue Charles Peguy.

Et la commune a mis en place la **participation citoyenne**, système de surveillance gratuit entre voisins.



LA CULTURE

La commune organise un **événement culturel** par mois, à prix réduit, et à vocation de soutien pour les petits artistes (concert, théâtre, spectacle, cinéma).

Retrouvez toute notre **programmation** dans la brochure culture.



LE SPORT

Les **installations sportives** de la commune sont gérées par le SIGIS (voir p.16).

De nombreuses associations sportives offrent aux Saint-Clairois une grande variété d'activités.



AUTOUR DE LA COMMUNE

Vous n'aurez pas besoin d'aller loin, pour trouver :

- 5 collèges
- 3 lycées généraux
- 2 lycées professionnels
- Le conservatoire, la médiathèque et la ludothèque de St Maurice l'Exil.



Tous les détails sont disponibles sur notre site internet : st-clair-du-rhone.fr

Retrouvez toute la vie associative de la commune dans le guide des associations, dans le bulletin annuel ou au **Forum des Associations** organisé le premier weekend de septembre.

SERVICE PETITE ENFANCE

POINT ACCUEIL FAMILLE (PAF)



Vous êtes à la recherche d'un mode d'accueil pour votre enfant ?
Vous habitez la commune ?
Le Point Accueil Famille vous renseigne.

ACCUEIL COLLECTIF à la Structure Multi-Accueil pour :

- Un **accueil régulier**, c'est-à-dire, que vos besoins sont connus à l'avance et sont récurrents ;

ou

- Un **accueil régulier atypique**, c'est-à-dire, que vos besoins sont récurrents mais changeants (ex : roulements selon plannings...)

Pour vous inscrire, il suffit d'envoyer par mail : votre nom / commune
d'habitation / numéro de téléphone à paf@mairie-stclairdurhone.com.

Nous vous contacterons pour compléter votre dossier par téléphone afin de prendre votre demande en compte.

- Un **ACCUEIL OCCASIONNEL** est également possible, ces inscriptions se font à partir du mois de Septembre uniquement.

ACCUEIL INDIVIDUEL : Vous êtes à la recherche d'une assistante maternelle. Le Point Accueil Famille vous guide en vous communiquant la liste des Assistantes Maternelles du territoire et en vous accompagnant dans votre recherche.

 04.27.69.82.63
 paf@mairie-stclairdurhone.com
www.st-clair-du-rhone.fr



LAEP "graines d'envol" : un Lieu d'Accueil Enfant Parent est un espace de convivialité, d'écoute, de jeux, de partages et de rencontres entre enfants et parents ! Arrivée et départ libre de 08h30 à 11h30. Gratuit et anonyme ! Ouvert à tous les enfants de moins de 6 ans accompagnés d'au moins un parent ou grand-parent.

Retrouvez toutes les dates sur le facebook LAEP Graines d'envol



ACCRO'ENFANCE & JEUNESSE

LIEU D'ACCUEIL, DE LOISIRS & DE PROJETS

Pour qui ? Tous les âges de 3 à 17 ans.

Pour devenir autonome, organisé, responsable et acteur citoyen.

Où ?

ACCRO'Enfance 3/5 ans : au sein de l'école de Clonas-sur-Varèze, pour les petites vacances, et aux Roches-de-Condrieu, montée de la Castillère pour les grandes vacances.

ACCRO'Enfance 6/11 ans : au sein de l'espace Benatru situé au 415, rue Charles Péguy à Saint-Clair-du-Rhône.

ACCRO'Jeunesse 11/17 ans : Espace Gabriel Veyre au 2, Chemin de la Varèze, à Saint-Alban-du-Rhône.

Comment s'inscrire ?

Un dossier d'inscription est disponible au bureau de l'ACCRO, sur le Facebook "ACCRO'Jeunes", par email, auprès des mairies et directement auprès de l'animateur. Ce document est valable toute l'année scolaire pour l'ensemble des activités (mercredis, vacances, séjours, projets).

Que fait-on et quand ?

Que ce soit les mercredis ou pendant les vacances scolaires, les enfants sont accueillis pour des activités de loisirs, des séjours, des accueils libres et des accompagnements de projets autofinancés (ACCRO'Jeunesse).

Les programmes sont disponibles au Bureau de l'ACCRO, dans les mairies et sites internet, ainsi qu'au local ACCRO'Jeunes auprès de l'animateur jeunesse. Vous pouvez aussi le demander par email.

Retrouvez l'actu de l'ACCRO sur le site internet de la commune. Et pour les ados, sur la page Facebook dédiée.



Adresse : Place Charles De Gaulle,
38370 Saint Clair du Rhône

Horaires d'ouverture de la mairie :
Du lundi au vendredi de 8h à 12h
et de 13h30 à 17h30
Fermée le mercredi après-midi

Contact :

Adresse postale : Place Charles de Gaulle
CS10028 SAINT CLAIR DU RHÔNE 38556 ST
MAURICE L'EXIL.

 contact@mairie-stclairdurhone.com

 04 74 56 43 15

Retrouvez les dernières actualités de la mairie sur Facebook [Ville de Saint Clair du Rhône](#), sur l'application [Panneau Pocket](#), sur notre site internet et sur nos panneaux lumineux (situés à la zone d'activité de Varambon et au centre ville).

01. Démarches administratives

La mairie ne fait ni les cartes d'identité ni les passeports. Voir avec les mairies de Vienne, de Roussillon ou d'Ampuis.

Madame Elisabeth EPARVIER vous aide dans vos démarches administratives : Dossier logement, changement d'adresse, carte d'identité, permis, passeport, carte grise, dossier MDPH/invalidité, retraite, impôts, prise de rendez-vous numériques, etc...

Accompagnement gratuit, sur rendez-vous au 06 19 43 60 56.

02. Location des salles communales

La commune dispose de 3 salles communales disponibles à la location uniquement pour les Saint-Clairois-es pour vos événements (retrouvez toutes leurs informations sur le site internet).

Renseignements et réservations au : 04 74 56 43 15 (Mme. Sabrina Chessari)



La salle polyvalente de l'Espace Jean Fournet



La salle de la Chapelle



Le foyer Georges Nemoz



03. Permanences

La mairie de Saint-Clair-du-Rhône propose à ses habitants des permanences conciliateur, notaire et la mutuelle Solimut gratuitement.

Les rencontres avec la conciliatrice se font uniquement sur rendez-vous à prendre sur notre site internet (st-clair-du-rhone.fr) et le notaire auprès de l'accueil de la mairie au : 04 74 56 43 15 aux heures d'ouverture.

La mutuelle SOLIMUT organise des permanences pour les administrés Saint-Clairois sans rendez-vous, retrouvez toutes les dates sur le site internet et sur nos panneaux lumineux.



04. Le Conseil Communal d'Action Sociale (CCAS)

Le CCAS est un établissement public autonome de par ses missions et de par son budget. Il est présidé par Madame le Maire. Il peut :

- Apporter une aide financière et humaine aux personnes en difficulté passagère, en relation avec les assistantes sociales de secteur ;
- Mettre en place un service à la personne âgée et/ou handicapée afin de favoriser le maintien à domicile : avec une aide à domicile, le portage de repas à domicile, l'installation de la téléalarme.

Coordonnées

5 rue de la Mairie, à côté de l'entrée de la résidence Clariana

 ccas@mairie-stclairdurhone.com

Horaires : 8h30 à 11h30 et les après-midi sur rendez-vous

 04.74.56.43.15 (4)



05. PANNEAU POCKET



Pour toujours mieux vous informer et vous alerter, la mairie s'est équipée de l'application PanneauPocket. Où que vous soyez, quand vous le souhaitez, tous les évènements, les actualités et les alertes qui vous concernent sont toujours à portée de main sur votre téléphone.

L'application est 100% anonyme, a 0% publicité et est 100% gratuit.

Il vous suffit de télécharger gratuitement l'application PanneauPocket sur votre smartphone ou tablette en recherchant PanneauPocket sur : AppStore, PlayStore ou AppGallery.

Si vous n'avez pas de smartphone, toutes les informations PanneauPocket sont aussi disponibles sur votre ordinateur. Sur une page internet tapez app.panneaupocket.com et recherchez la mairie.

LA MAIRIE SE VEUT PROCHE DE VOUS

Vos élus, vos interlocuteurs privilégiés



Les Saint-Clairois ont élu 27 conseillers. Ils se sont engagés pour la collectivité, le territoire et l'ensemble de ses habitants. Désormais, vous avez la possibilité de solliciter directement les élus en charge de votre zone.

Qui sont-ils et quelle est ma zone ?

Retrouvez toutes les informations sur le site internet.

Comment les contacter ?

- L'adresse mail est la suivante (remplacer le [x] par le numéro de votre zone) :

elu.zone[x]@st-clair-du-rhone-fr

- Ils prennent en charge le relevé des « box » dans votre zone.



Habitant citoyen, pour quoi faire ?

Aujourd'hui, chacun d'entre vous a la possibilité de devenir « habitant citoyen », il suffit d'être majeur, et d'habiter la commune.

Pour vous, quel but ?

1. Contribuer à améliorer quelque part votre environnement et celui de vos concitoyens ;
2. Créer un lien plus étroit avec vos élus afin de comprendre un peu mieux le fonctionnement d'une collectivité ;
3. Rencontrer éventuellement d'autres habitants qui partagent vos convictions.

Deux manières de participer :

- Répondre aux appels de la mairie sur des projets précis (par exemple, la lutte contre le moustique tigre).
- Proposer un projet construit (seul ou avec plusieurs Saint-Clairois) aux élus, hors cadre du budget participatif. Si ce projet est retenu, les élus vous accompagnent dans sa réalisation (par exemple : le ciné-débat du 26 mars dernier sur le thème de la protection des arbres à l'initiative d'une habitante).

Dans tous les cas, votre participation portera sur un sujet défini, et dans un temps donné.

Pour nous contacter, remplissez le formulaire sur le site internet dans la rubrique "Ma ville" - > "Habitant citoyen".



**BIEN VIVRE
ENSEMBLE À SAINT
CLAIR DU RHÔNE**

**Je protège mon
ENVIRONNEMENT**



**Je fais preuve de
CIVISME**



**J'éduque et je nettoie
derrière mes
ANIMAUX**



**Je suis
COURTOIS-E**



**Je fais
ATTENTION**



LA MAIRIE SE MOBILISE

LE MOUSTIQUE TIGRE



CONTRE LE MOUSTIQUE-TIGRE,
LA COMMUNE A MIS EN PLACE UN PLAN DE LUTTE :

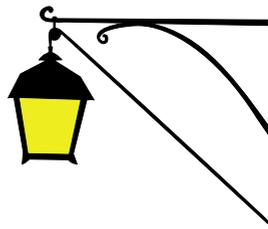
- Nettoyage, vidange et traitement des eaux stagnantes sur l'espace public par les agents.
- Appel à la population pour agir contre le moustique tigre.
- Formation aux bons gestes de suppression des gîtes larvaires avec les habitants citoyens ou directement avec la mairie.

Pour plus d'informations rendez-vous sur le site internet.

UN PLAN SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE
A ÉTÉ MIS EN PLACE PAR LA COMMUNE.
QUELLES MESURES ?

- Maîtrise de la température, du chauffage et de la climatisation dans les bâtiments de la commune.
- Limitation des illuminations pendant la période festive
- Révisions des éclairages publics
- Regroupement d'activités sur un bâtiment pour limiter le chauffage
- Extinction de l'éclairage public la nuit.

LE PLAN DE SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE



LA CANTINE À 1€



DEPUIS LA RENTRÉE 2022, LE DISPOSITIF
« CANTINE À 1€ » A ÉTÉ MIS EN PLACE :

Grâce à une aide de l'état pour 3 ans, la commune peut proposer aux familles une tarification applicable en fonction du Quotient Familial, fixé par la Caisse d'Allocations Familiales.

Ainsi, les enfants scolarisés dans une des 3 écoles primaires de la commune bénéficient de repas :

- de qualité et équilibrés
- cuisinés sur place avec des produits locaux et de saison
- à prix réduits allant de 0.70 € à 2.90 € selon le QF de leur famille.

LES HABITANTS SE MOBILISENT



POUR UNE VIE PLUS AGRÉABLE DANS MON QUARTIER, J'APPLIQUE QUELQUES RÈGLES DE CIVISME

L'AMBROISIE

L'ambroisie est une plante envahissante dont le pollen est fortement allergisant.

Agir contre l'expansion de cette plante est un enjeu majeur de santé publique qui requiert l'implication de tous.

Sur ma propriété : je dois l'arracher !
Si je constate quelques plants sur un espace public, je les arrache : c'est une démarche citoyenne appréciée de tous.



LE BRUIT

Je respecte les horaires pour jardiner et bricoler :

- Jours ouvrables : 08h30 - 12h & 14h - 19h
- Samedis : 09h - 12h & 15h - 19h
- Dimanches et jours fériés : 10h - 12h

Déménagement, fête, je préviens mon voisin.
La courtoisie permet souvent de désamorcer les conflits.



LA PROPRETÉ

On compte sur vous pour laisser l'espace public propre :

- en ramassant les déjections canines de votre chien, en jetant votre mégot et vos déchets à la poubelle, en amenant vos déchets encombrants à la déchetterie...

Propriétaires de chiens : des distributeurs de sacs sont mis à votre disposition en nombre conséquent par la commune.



VOTRE ÉQUIPE MUNICIPALE



Sandrine LECOUTRE

Maire

Les adjoints



Alain DEJEROME

1er adjoint

Délégations : Bâtiments



Françoise EYMARD

2e adjointe

Délégations : Action Sociale, Personnes âgées



Vincent PONCIN

3e adjoint

Délégations : urbanisme, éclairage public



Fabienne BOISTON

4e adjointe

Délégations : Affaires Scolaires, Communication



Michel DUSSERT

5e adjoint

Délégations : Voirie, Travaux



Isabelle MARRET

6e adjointe

Délégations : Transition écologique ; Démocratie Participative



Sylvain FAURITE

7e adjoint

Délégations : sécurité, accessibilité

Les conseillers délégués



Evelyne MALLARTE

Conseillère déléguée au Conseil Municipal des Jeunes et à la Culture



Vincent BRUZZESE

Conseiller délégué à la Culture et au Patrimoine



Jean-Pierre BERGER

Conseiller délégué aux sports, Président du SIGIS



Olivier MERLIN

Conseiller délégué aux grands projets, à l'industrie et au commerce

VOTRE ÉQUIPE MUNICIPALE

Les conseillers municipaux



Paul SCAFI



Lucienne FURFARO



Jean MURRUNI



Marie-Christine
THOMAS



Isabelle JURY



Bernard FAVIER



Josiane VO



Rosalie MOUSSET



Sylvain CLAVEL



Mathilde VINCENDON



Frédéric DESSEIGNET



Claude REYNAUD



Martine QUAY



Kadija MEHIDI



Julien BELANTIN



LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Initialement dénommé le Conseil Municipal d'Enfants, il a été créé en 2011. Chaque année 2 élèves de CM1 sont élus dans chaque école, 1 fille et 1 garçon. Ils sont élus pour 3 années. Ainsi, ce renouvellement partiel permet un partage d'expérience entre les nouveaux élus et les anciens élus du CMJ, composé d'une vingtaine d'élus de 9 à 11 ans. Ces élus représentent les enfants et jeunes de St Clair du Rhône, ils apportent leurs idées. Le CMJ se réunit en mairie une fois par mois.

Les actions du CMJ :

- Participation aux cérémonies officielles du 8 mai et 11 novembre, par la chorale (à laquelle participe d'autres enfants) et la lecture de textes
- Organisation de "TALENTS D'ENFANTS" : mini festival dans lequel des troupes d'enfants et d'adolescents présentent des spectacles publics de théâtre, musique, danse. Ces spectacles sont toujours de qualité.
- Organisation de grands jeux et tournois de foot, ouverts à tous les enfants.
- Voyages et visites dans le cadre de l'éducation civique, par exemple : le grand voyage à Mammola ou une journée à Paris avec visite de l'Assemblée Nationale.
- D'autres réalisations à l'initiative du CMJ : une fresque, des panneaux devant les écoles, le CMJ est aussi à l'initiative de la rénovation du skate park par la municipalité.



SIGIS

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE GESTION DES
INSTALLATIONS SPORTIVES**



Le S.I.G.I.S. est administré par un Comité Syndical de 18 membres désignés par les 3 communes adhérentes, à raison de 6 chacune. Il choisit un Président dans son sein.

Afin de permettre la pratique des sports aux scolaires et aux sportifs de l'agglomération dans des conditions convenables, les Conseils Municipaux des trois communes ont décidé d'accorder au S.I.G.I.S. son autonomie financière, et l'ont autorisé à appeler directement ses propres impositions nécessaires à son budget.

Le S.I.G.I.S. subventionne ses associations. Il prend en charge aussi la fréquentation des installations par les scolaires (8 écoles des 3 communes) et de leur transport.

Sur la commune, le SIGIS dispose d'un bâtiment avec un local pour le VCR (Club de Vélo) en location et du Stade de Varambon comprenant 2 terrains de rugby, des courts de tennis intérieurs et extérieurs et un pas de tir pour les Archers.



Retrouvez la dernière plaquette des associations du SIGIS en scannant le QR Code. Ou en vous rendant sur leur site internet : <http://lesigis.fr/>

**Pour toute information concernant les associations sportives,
merci de bien vouloir contacter les responsables de clubs.**



ALERTE NUCLÉAIRE

PENSEZ À RÉCUPÉRER VOS COMPRIMÉS D'IODE EN PHARMACIE (GRATUIT).
VOUS MUNIR DE VOTRE PIÈCE D'IDENTITÉ ET D'UN JUSTIFICATIF DE DOMICILE.

RETROUVEZ TOUTES LES INFORMATIONS SUR LE DOCUMENT
D'INFORMATION COMMUNAL SUR LES RISQUES MAJEURS (DICRIM)

Pour plus d'informations, scannez le QR Code :



FICHE CONTACT CITYC ALERTE À RAPPORTER EN MAIRIE

La commune dispose d'un système d'alerte qui permet de contacter simultanément par un même message (téléphonique ou SMS) toute ou une partie de la population.

Nous envisageons d'utiliser ce système non seulement pour des alertes en cas de déclenchement du Plan Communal de Sauvegarde (alerte chimique, incident nucléaire...), mais également pour communiquer sur des actions ou travaux qui impactent un ensemble de personnes (ex : coupure d'eau dans un quartier, informations au parents d'élèves des écoles, informations sanitaires...).

Plus le système sera utilisée, plus nous serons familiarisé avec ce mode de communication.

Pour rendre efficace notre système d'alerte, nous vous demandons de nous communiquer vos coordonnées ou de nous informer de tout changement à l'aide du tableau ci-dessous.*

NOMS (les 2 du foyer si différents)		
PRENOMS		
ADRESSE		
CODE POSTAL		
VILLE		
TEL 1		
TEL 2		
MAIL (une seule adresse)		

*Ces informations sont traitées "confidentielles" et réservées uniquement pour le système cityc alerte

Groupe scolaire (de la commune) fréquenté par votre/vos enfants :

Vous quittez la commune ? Pensez à le signaler en mairie afin de ne plus recevoir les alertes.

Renseignements au 04 74 56 43 15.

Vous pouvez également retourner cette fiche par e-mail : communication@mairie-stclairdurhone.com

ou la remplir directement sur notre site internet.



URBANISME

Vous venez d'emménager ? Déclarer ses travaux d'aménagement, une obligation légale.

Quelles autorisations, pour quels travaux ?

TOIT

Tuiles (réfection de toiture) : **DP**

Auvent, préau

- < 5 m² : aucune formalité
- < 20 m² : **DP**
- > 20 m² : **PC**

Aménagement des combles ou tout autre aménagement en espace d'habitation

- < 5 m² : aucune formalité si pas de modification de l'aspect extérieur du bâti
- < 20 m² : **DP**

PANNEAUX SOLAIRES, PARABOLE, VELUX :
DP

FAÇADE, RAVALEMENT : **DP**

CREATION FENÊTRE ET
CHANGEMENT DE MENUISERIES
EXTÉRIEURES : **DP**

DP : Déclaration Préalable

PC : Permis de Construire

TERRASSE NON COUVERTE DE PLAIN PIED (BÉTON OU BOIS)

- Sans surélévation ni fondation profonde, quelle que soit la surface : aucune formalité
- Surélevée et/ou avec fondations profondes et/ou < 5 m² : aucune formalité
- Surélevée et/ou avec fondations profondes < 20 m² : **DP**
- Surélevée et/ou avec fondations profondes > 20 m² : **PC**

GARAGE

- < 5 m² : aucune formalité
- < 20 m² : **DP**
- > 20 m² : **PC**
- Transformation de garage en habitat quelle que soit la superficie : **DP**

Disponible également sur
notre site internet, rubrique
"Urbanisme".

PISCINE

- < 10 m², non couverte restant moins de 3 mois : aucune formalité
- < 100 m² ouverte : **DP**
- < 100 m² avec couverture < 1,80 m de haut : **DP**
- > 100 m² et/ou de haut et/ou local technique > 20 m² : **PC**

PORTAIL
DP

CABANE BOIS OU BÉTON

- < 5 m² : aucune formalité
- < 20 m² : **DP**
- > 20 m² : **PC**

MUR DE CLÔTURE,
CLÔTURE
DP

VÉRANDA, TERRASSES COUVERTES

- < 5 m² : aucune formalité
- < 40 m² : **DP**
- > 40 m² : **PC**

DANS LE CADRE D'UN PERMIS DE CONSTRUIRE :

- Pour une construction neuve : vous avez l'obligation de recourir à un architecte si la surface de plancher dépasse 150 m².
- Pour une extension supérieure à 20 m² il en est de même, si la surface de plancher ajoutée à celle de l'existant fait dépasser les 150 m².

Attention : il existe des cas particuliers où le recours à l'architecte est toujours obligatoire.

Services en ligne sur Service-Public.fr

Rendez vous en mairie ou sur le site internet pour obtenir toutes les autorisations et déclarations nécessaires avec le service urbanisme.

Service urbanisme

Prenez votre rendez-vous à l'accueil de la mairie au : 04 74 56 43 15

CC EBER

En charge des équipements culturels, cinémas, conservatoire et anime le réseau des médiathèques.



COMMUNE

Soutient T.E.C, finance les cours d'initiation musicales dans les écoles, la commission culture organise des spectacles mensuellement à prix réduit et 2 séances de cinéma gratuites par an.

CC EBER

Gère la collecte des déchets des particuliers et des entreprises et assure la sensibilisation à la pratique du tri et du compostage.



COMMUNE

Ramasse le verre en porte-à-porte tous les premiers mardis du mois. Assure l'entretien et le ramassage des poubelles publiques et des salles publiques.

CC EBER

En charge de la distribution de l'eau potable, la collecte et le traitement des eaux usées et pluviales, préservation des milieux aquatiques, la prévention des risques d'inondation, l'entretien et l'aménagement des cours d'eau. Assure la gestion des 100 poteaux d'incendie.



CC EBER

Soutient la création d'emplois et propose aux entreprises, commerçants et agriculteurs des conditions favorables à l'exercice de leurs activités.



COMMUNE

Assure un lien permanent entre les professionnels et la CC EBER. Instauration du marché hebdomadaire le vendredi matin.

CC EBER

En charge du développement des énergies renouvelables, de la protection des espaces naturels, des actions pour la qualité de l'air et la lutte contre l'ambroisie.



COMMUNE

Investit dans les énergies renouvelables, mesure la qualité de l'air, favorise l'implantation d'un parc de panneaux photovoltaïques, participe à de nombreux projets de développement durable.

CC EBER

En charge de la création, l'aménagement, l'entretien et la gestion des équipements sportifs d'intérêt communautaire. Soutient le sport Handicap, l'athlétisme et la natation.

SPORT



COMMUNE

Investigatrice et financeuse du SIGIS avec les Roches-de-Condrieu et Condrieu. 20 associations sportives sont installées sur la commune.

CC EBER

En charge de la valorisation et l'animation de l'offre touristique du territoire.

TOURISME



COMMUNE

Travaille en collaboration avec l'Office de Tourisme d'EBER. Par exemple, en rénovant une impasse historique.

CC EBER

Définit l'organisation du territoire et instruit les autorisations et actes relatifs à l'occupation ou utilisation du sol.

URBANISME



COMMUNE

Exécute un Plan Local d'Urbanisme (PLU) & un Plan de Prévention des Risques Technologiques (PPRT). Un agent communal est présent pour vous aider dans vos démarches d'urbanisme.

CC EBER

En charge de l'aménagement, la réfection et la sécurisation des voies communautaires, y compris les pistes cyclables. Assure la création, l'aménagement et l'entretien des espaces de stationnements.

VOIRIE



COMMUNE

En charge des travaux de nettoyage et de viabilité hivernale, des travaux de réseaux, des travaux d'embellissement des espaces paysagers, du mobilier urbain, du fauchage et élagage, de la signalétique non routière.

PETITE ENFANCE



COMMUNE

A crée l'Entente et gère l'ACCRO et le Pôle Petite Enfance.
En charge des 3 écoles publiques.

CC EBER

En charge du développement des transports en commun (bus, train... mais aussi aires de covoiturage).

TRANSPORTS



COMMUNE

Facilite le stationnement sécurisé des véhicules, mise en place de parking pour les usagers SNCF.

ACTIVITÉS AUTOUR DE ST CLAIR



AQUALÔNE

Dôtée d'un espace aquatique, bien-être, fitness et d'un mini-golf, la piscine Aqualône est ouverte toute l'année pour vos loisirs et/ou entraînements.

Située sur Saint-Maurice-L'Exil, retrouvez toutes leurs informations sur leur site internet (vert-marine.com/aqualone), par téléphone 04 74 11 10 22 ou email aqualone@vert-marine.com



Retrouvez tout le programme du cinéma sur leur site internet (<http://rex-peage.fr/>).

Situé au Péage de Roussillon.

CINÉMA REX

LE RÉSEAU DES MÉDIATHÈQUES ÉCUME



Le réseau ÉCuME compte 23 médiathèques sur le territoire de la CC EBER qui mettent en commun et font circuler leurs documents. Vous pouvez, depuis chacune d'entre elles, consulter, réserver et emprunter les différentes ressources. Livres, revues, CD, DVD, livres audio, partitions... circulent à la demande !

Retrouvez toutes les médiathèques Ecume et leurs programmes sur leur site internet (reseau-ecume.fr).

LA LUDOTHÈQUE

La ludothèque municipale de Saint-Maurice-l'Exil a comme objectif premier la promotion du jeu sur place. Vous trouverez donc des espaces de jeux pour chaque âge au gré de vos humeurs et de vos envies.



Tout leur programme est disponible sur le site internet de la mairie de Saint-Maurice l'Exil (ville-st-maurice-exil.fr).

LE CONSERVATOIRE

Le 6/4 « un conservatoire sur mesure » à St-Maurice-l'Exil. Musique, chant, danse, théâtre, arts plastiques : le 6/4 propose une grande variété d'enseignements.

Pour plus d'informations : par téléphone 04 74 29 31 18 ou par email conservatoire@entre-bievreethone.fr



LE RHODIA CLUB

Retrouvez tous les clubs membres sur leur site internet (rhodioclub.com).

Pour toute information concernant les associations sportives, merci de bien vouloir contacter les responsables de clubs.





*Autour de
Saint-Clair-du-Rhône*

Pour en découvrir plus sur Entre Bièvre et Rhône, regardez les magazines et cartes mis à votre disposition !

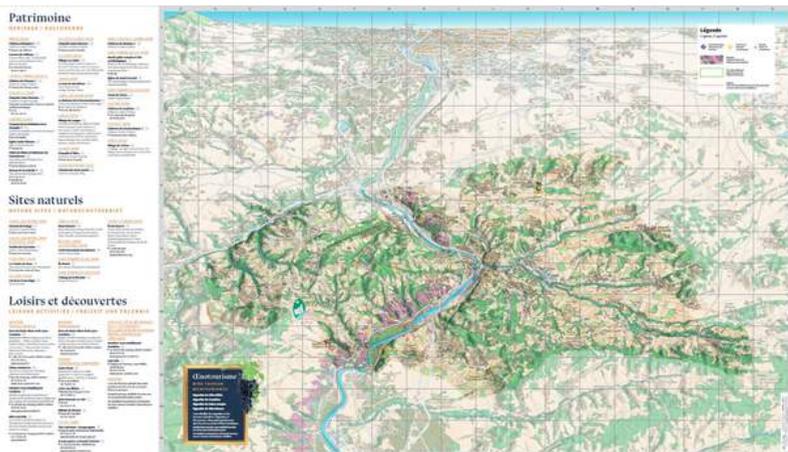
Sinon, rendez-vous sur l'office de tourisme de la communauté de communes EBER pour découvrir tout ce que nous avons à vous offrir.



<https://tourisme.entre-bievreethone.fr/>



Pour découvrir le patrimoine, les sites naturels et les loisirs que Vienne-Condrieu a à vous offrir, scannez le QR Code suivant :



Découvrez en plus sur leur site internet : www.vienne-condrieu.com

TOURISME - ISÈRE

Découvrez l'Isère avec Alpes IsHere en scannant le QR Code ou rendez-vous sur : www.isere-tourisme.com



© N. Bohere/Auvergne-Rhône-Alpes Tourisme



© Christian Martelet/Auvergne-Rhône-Alpes Tourisme



VIENNE CONDRIEU
Épicurieux
 DE TOUT

Vienne Condrieu Tourisme
 Pavillon du tourisme
 Cours Brézier - CS 700
 38217 Vienne-Codex

04 74 53 70 10
 contact@vienne-condrieu.com
 vienne-condrieu.com

📍 @viennecondrieutourisme




- 1 **Mont Salomon** - Château de la Bâtie (non accessible)
 Mont Salomon - (Bâtie) Castle (non accessible)
 Hügel Salomon - Burg (Bâtie) (nicht zugänglich)
- 2 **Musée gallo-romain et sites archéologiques de Saint-Romain-en-Gall** - Vienne
 Muséum und Archäologie (Bâtie) Saint-Romain
 Das gallo-römische Museum und Archäologische Ausgrabungsstätte Saint-Romain-en-Gall - Vienne
- 3 **Tour des Vallois** (non accessible)
 Tower of the Vallois (non accessible)
 Turm der Vallois (nicht zugänglich)
- 4 **Eglise et cloître Saint-André-le-Bas**
 Saint-André-le-Bas Church and Cloister
 Kirche und Kreuzgang Saint-André-le-Bas
- 5 **Salle du patrimoine**
 Heritage room
 Raumes für Erbesites
- 6 **Centre d'art contemporain - La Halle des bouchers**
 Contemporary Art Centre
 Zentrum für Gegenwartskunst
- 7 **Eglise Saint-André-le-Haut**
 Saint-André-le-Haut Church
 Kirche Saint-André-le-Haut
- 8 **Hôtel de ville**
 Town Hall
 Rathaus
- 9 **Temple d'Auguste et Livie**
 Temple to Augustus and Livia
 Tempel von Augustus und Livia
- 10 **Cathédrale Saint-Maurice**
 Saint-Maurice Cathedral
 Kathedrale Saint-Maurice
- 11 **Musée des beaux-arts et d'archéologie**
 Fine Arts and Archaeology Museum
 Museum der Schönen Künste und der Archäologie
- 12 **Jardin archéologique de Cybèle**
 Cybele Archaeological Garden
 Archäologischer Garten von Kybele
- 13 **Théâtre antique**
 Antique Theatre
 Antiker Theater
- 14 **Bétylière de Pipet**
 Mont Pipet
 Hügel Pipet
- 15 **Odéon** (non accessible)
 Odéon (non accessible)
 Châteaun (nicht zugänglich)
- 16 **Musée archéologique Saint-Pierre**
 Saint Pierre Archaeological Museum
 Archäologisches Museum Saint-Pierre
- 17 **Mur d'enceinte**
 Ramparts
 Burgmauer
- 18 **Jardin public et voie romaine**
 Roman Road and public park
 Römerstraße und Stadtpark
- 19 **Pyramides**
 The Pyramid
 Die Pyramiden
- 20 **Maison du Pilori**
 Pilory House
 Fackelthuis des Pilari
- 21 **Musée de l'industrie textile**
 Textile Industry Museum
 Museum der Textilindustrie
- 22 **Pavillon du tourisme**
 Tourism Pavilion
 Touristenbüro
- 23 **Gare SNCF et maison de la mobilité**
 Train Station and Mobility House
 Bahnhof und Haus der Aggregationsräume
- 24 **Distributeurs automatiques**
 Geldautomaten
- 25 **La Poste**
 Post Office
 Post
- 26 **Percours du chemin du patrimoine** 3 km 30 p
 Cultural Heritage Trail
 Museumstrasse des Kulturerbeswegs
- 27 **Perceurs des créateurs**
 Creators' Trail
 Museumstrasse der Kreativität

© Pavillon / Autisme change / Culture(s)phobie

NUMÉROS UTILES ET PRATIQUES

AIDES SOCIALES

APRESS Frances Victimes 38 - permanences à la gendarmerie de St Clair les mardis de 09h à 12h et de 14h à 17h : 04 74 53 58 13

ADPAH (Aide à Domicile aux Personnes Âgées et Handicapées) : 04 74 86 55 82

Assistantes sociales : 04 74 11 20 50 (Centre médico-social de Roussillon),
04 74 29 00 60 (Centre social du Roussillonnais)

ALMA (Maltraitance personnes âgées et/ou ayant un handicap) : 04 76 24 09 16
ou 3977 (en dehors des permanences, vous pouvez y laisser un message)

Centre de santé sexuelle de Roussillon : 04 74 86 55 62

Allô enfance maltraitée : 08 00 05 41 41

SOS amitié : 119 ou 09 72 39 40 50

CAF : 08 10 25 38 80

CPAM : 3646



MÉDICAL

Appel d'urgence européen : 112

Centre anti-poison de Lyon : 04 72 11 69 11

Centre médico-social de Bel-Air à Roussillon : 04 74 11 20 50

Centre médico-social du Péage-de-Roussillon : 04 74 87 93 00

Pharmacie de garde : 04 74 86 13 13 ou 3915 (appel surtaxé)

Pompiers : 18 / SAMU ou médecin de garde : 15

SOS médecins : 3624

Alcool Info Service : 09 80 98 09 30

Drogue Info Service : 08 00 23 13 13



NUMÉROS UTILES ET PRATIQUES



INSTITUTIONS / SERVICE PUBLIC

Communauté de Communes Entre Bièvre Et Rhône : 04 74 29 31 00

Allô Service Public : 3939

MSA (Mutualité Sociale Agricole) de l'Isère : 04 76 88 76 00 (particuliers)

04 76 88 77 00 (professionnels)

Pôle Emploi : 3949

Sous-préfecture de Vienne : 04 74 53 26 25

Trésorerie de Roussillon : 04 74 86 21 94

Tribunal d'Instance de Vienne : 04 74 59 10 80

Tribunal Judiciaire de Vienne : 04 74 78 81 81

Gendarmerie de St-Clair-du-Rhône : 04 74 56 37 00 / Urgence : 17



LOGEMENT

Alpes Isère Habitat : 04 76 20 50 50

SDH (Société Dauphinoise pour l'Habitat) : 04 76 68 39 39

Urgence accueil pour les sans-abris : 115



ÉNERGIES

Urgence GAZ : 08 00 47 33 33

Dépannage Enedis : 09 72 67 50 38

Eaux d'Entre Bièvre et Rhône : 04 74 86 39 70

ANIMAUX

Refuge de Gerbey : 04 74 56 40 12

SPA de Lyon et de Brignais : 04 78 38 71 71

Vétérinaire : 04 74 48 28 43 (ZA Varambon)



SAINT CLAIR DU RHÔNE

Mairie de Saint-Clair-du-Rhône
Place Charles De Gaulle, 38370 Saint Clair du Rhône

Horaires d'ouverture de la mairie :

Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30

Fermée le mercredi après-midi

 contact@mairie-stclairdurhone.com

 04 74 56 43 15

 Ville de Saint Clair du Rhône

 <https://www.st-clair-du-rhone.fr/>

